

Cultiver la croissance à l'Ordre des diététistes de l'Ontario

Rapport annuel 2022-23



Table des matières

Ordre des diététistes de l'Ontario

175, rue Bloor Est
bureau 601 – tour nord
Toronto, ON M4W 3R8

collegeofdietitians.org
information@collegeofdietitians.org

Tél. 416.598.1725 ou 1.800.668.4990
Fax 416.598.0274

-  @CollegeDietitiansOntario
-  @cdontario
-  @College of Dietitians of Ontario
-  @CDOntario
-  @CollegeofDietitians

Conception : Elles and Jake Design Boutique

03 Notre mission, notre vision
et nos valeurs

04 Message de la présidente

06 Message de la registratrice
et directrice générale

08 Cultiver la croissance à l'Ordre des
diététistes de l'Ontario

09 Modernisation de la gouvernance et
perfectionnement

10 Équité, diversité, inclusion et
appartenance

12 Excellence opérationnelle et réponse
aux changements de la réglementation

14 Élaboration de politiques en matière
d'exercice professionnel

16 Plan stratégique 2020-25

17 Statistiques sur l'inscription

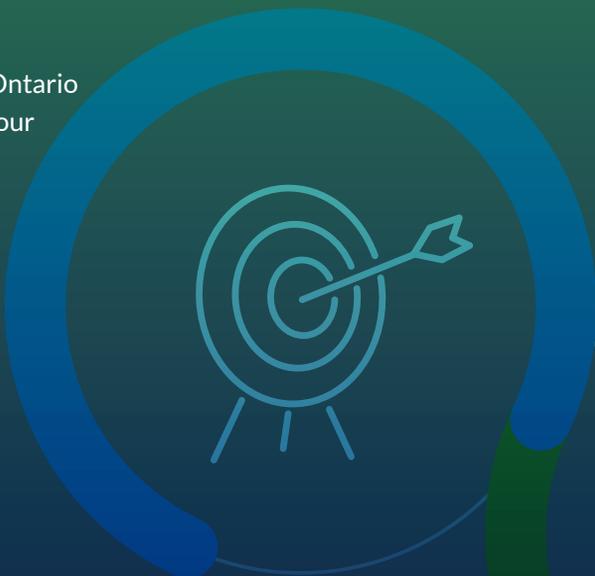
23 États financiers

26 Membres nommés au
Conseil et aux comités

Notre mission, notre vision et nos valeurs

MISSION

L'Ordre des diététistes de l'Ontario réglemente les diététistes pour la protection du public.



VISION

L'Ordre des diététistes de l'Ontario fait preuve d'excellence en matière de réglementation pour contribuer à la santé des Ontariens.

VALEURS

Intégrité · Collaboration · Gestion responsable · Transparence · Innovation · Équité, diversité, inclusion et appartenance

Conseil de l'Ordre des diététistes de l'Ontario

Message de la présidente

Au nom du conseil d'administration de l'ODO, j'ai le plaisir de présenter le rapport annuel 2022-2023. En repensant à la dernière année, alors que nous sortions de la pandémie, j'avoue être impressionnée par le dur labeur et l'engagement des administrateurs, des administratrices, des membres des comités et du personnel de l'Ordre et par tout ce que nous avons accompli ensemble.

En 2020-2021, nous avons relevé les défis de la pandémie en faisant preuve de résilience. En 2021-2022, nous avons maintenu le cap tout au long d'une année de transition. Et maintenant, en 2022-2023, les graines que nous avons semées grâce à la planification stratégique dans des secteurs de politique clés portent fruit et favorisent ainsi une croissance durable pour l'avenir.

La réforme de la gouvernance et la modernisation de la réglementation sont au premier plan. Elles constituent une priorité depuis 2019 et l'un des quatre buts de notre plan stratégique. Beaucoup de travail a été accompli pour améliorer le processus décisionnel, renforcer la transparence et soutenir davantage la prestation de services diététiques sûrs, éthiques et compétents.

Les graines de cette transformation ont été plantées dans le cadre du rapport d'examen de la gouvernance et se sont transformées en feuille de route pour la modernisation du cadre de gouvernance (Roadmap to Modernize CDO's Governance Framework) de l'ODO, qui a été approuvée en juin 2022.

Modernisation du modèle de gouvernance de l'ODO

Le plan de mise en œuvre comprenait l'élaboration de principes de gouvernance et des changements structurels fondés sur les meilleures pratiques, qui visaient à moderniser notre modèle de réglementation et à renforcer son intégrité en mettant l'accent sur notre mandat de protection du public.

Au cours de la dernière année, nous avons approuvé, en principe, une réduction de la taille et de la composition du conseil d'administration. Nous attendons maintenant la rétroaction de nos partenaires du système et du public. Nous avons aussi mis à jour la terminologie des rôles de gouvernance en utilisant un langage plus facile à comprendre. Nous avons approuvé l'adoption d'un cadre de compétences et d'attributs pour les administrateurs et administratrices qui se joindront à nous à l'avenir.



Nous avons également approuvé la transition vers une circonscription électorale unique, ainsi que l'élimination des personnes chargées de proposer des candidatures pour les élections.

La modernisation de la gouvernance est l'un des aspects clés énoncés dans le Cadre de mesure de la performance des ordres professionnels (CMPOP), l'outil d'établissement de rapports sur la réglementation mis au point par le ministère de la Santé de l'Ontario, les organismes de réglementation de la santé de la province, des spécialistes en la matière et le grand public. La réforme et l'établissement de rapports sont conformes à l'objectif du gouvernement, soit aider les ordres à servir et à protéger efficacement l'intérêt public.

Mise à jour des politiques d'inscription et d'exercice professionnel dans le respect de l'EDI-A

Bien que les démarches liées à la culture de l'Ordre en matière d'antiracisme et d'équité remontent à 2019, la décision du conseil d'administration de créer un groupe de travail sur l'équité, la diversité, l'inclusion et l'appartenance (EDI-A) composé d'administrateurs, d'administratrices et de membres du personnel a eu un puissant impact sur la culture de l'ODO. Au cours de la dernière année, le Conseil a approuvé une déclaration de vision et de mission de l'EDI, ajouté l'EDI-A à nos valeurs organisationnelles fondamentales et inclus les valeurs d'EDI-A dans le Code de conduite du Conseil.

Tout au long de l'année, le conseil d'administration a écouté, puis réfléchi sur les enjeux liés à l'antiracisme et à l'équité. Nous avons consacré du temps à l'enseignement et à l'apprentissage de l'EDI-A à chacune des réunions du conseil d'administration. Nous avons également eu accès à plusieurs possibilités d'apprentissage sur des sujets comme les pratiques éclairées par les traumatismes dans une perspective autochtone, ainsi qu'à des ateliers sur l'antiracisme et l'équité animés par le consultant en EDI-A de l'Ordre, le Dr Javeed Sukhera.

Bien que l'éducation soit un aspect important de l'engagement de l'Ordre envers l'EDI-A, l'examen et la révision des politiques sont le résultat clé par lequel les graines semées portent fruit. Je suis fier de dire que, en 2022-2023, nous sommes intentionnellement allés de l'avant avec détermination dans la mise à jour de plusieurs politiques d'inscription et d'exercice professionnel, dans le respect des principes d'EDI-A.

Rien de tout cela n'aurait été possible si nous n'avions pas énergiquement mis l'accent sur l'avenir de l'Ordre des diététistes de l'Ontario. Les dernières années nous ont appris que même les énormes défis amenés par une pandémie mondiale ne peuvent empêcher une organisation dotée d'une solide culture d'entreprise et de collègues solidaires d'atteindre ses objectifs stratégiques. Nous avons de quoi être fiers. Il reste encore beaucoup à faire, mais je suis reconnaissante envers mes collègues

et le personnel de l'ODO pour tout ce que nous avons accompli ensemble.



Kerri LaBrecque, Dt.P.
*Présidente du conseil
d'administration*





Message de la registratrice et directrice générale

Au cours de la dernière année, l'ODO a soutenu de nouvelles initiatives et a semé les graines d'une croissance accrue pour l'avenir. Lorsqu'il s'agit d'organisations, la métaphore du jardin peut s'avérer utile, car les jardins et les stratégies partagent de nombreux attributs... que l'on pense aux cycles naturels, à la plantation et à la culture, en passant par la diversité, la croissance et la viabilité.

Les diététistes font partie d'un environnement d'exercice interconnecté. Pour nous, les personnes inscrites sont des partenaires essentiels dans la réalisation de l'objectif réglementaire de protection et de sécurité du public. Pour aider les diététistes à fournir des services diététiques sûrs, éthiques et compétents, nous mettons l'accent sur les normes et les orientations afin de soutenir les membres dans l'exercice de leur jugement professionnel. Cela est devenu de plus en plus important dans un milieu en constante évolution dans lequel les diététistes doivent répondre à toutes sortes de pressions dans l'exercice de leur profession.

Comme vous le lirez dans le présent rapport, au cours de la dernière année, nous avons introduit de nouvelles orientations sur l'ajustement des doses d'insuline, les heures d'exercice, les soins virtuels et les médias sociaux. Ces mesures ont nécessité une planification interfonctionnelle

et une concentration sur des objectifs à long terme et durables, en adoptant une approche de réglementation bien dosée qui tient compte du risque tout en étant axée sur les relations.

Tout comme les diététistes font partie d'un environnement interconnecté, l'Ordre s'appuie sur les liens qu'il entretient avec ses partenaires du système. Un exemple parfait est notre travail sur l'EDI-A (vous trouverez plus de détails plus loin), qui s'est appuyé sur les diverses voix de nos partenaires du système depuis le tout début. Ce travail aura un impact positif sur notre environnement de réglementation pour les années à venir.

Planter les graines d'une croissance future

Comme dans tous les jardins, la planification précède la plantation. Nous avons donc commencé l'année en

« Planter un jardin, c'est croire en demain ». À l'ODO, nous cultivons la croissance.

établissant des liens entre les stratégies et les indicateurs de performance clés et nos objectifs organisationnels. Cela nous aidera à définir comment les objectifs sont atteints et comment le succès est mesuré. Ces stratégies, qui resteront en place pendant toute la durée du plan stratégique, ont créé une dynamique de modernisation de nos pratiques après une attention soutenue portée à la réponse à la pandémie.

Plus tard dans l'année, nous avons également prolongé le calendrier du plan stratégique de l'ODO, afin de nous assurer d'être en mesure d'atteindre pleinement ces objectifs essentiels, d'une manière mesurable et durable. En 2022-2023, nous avons jeté les bases de plusieurs initiatives futures, notamment une mise à niveau de notre base de données (qui constituera une base informationnelle pour les années à venir); une vérification relationnelle de nos communications (qui contribue à transformer la façon dont nous communiquons avec les partenaires du



système); et, une approche de réglementation bien dosée fondée sur le risque dans le programme d'assurance de la qualité (pour aider les personnes inscrites à gérer les risques, à promouvoir l'apprentissage continu et à faire respecter les normes).

Ces initiatives en disent long sur ce qui est important pour l'ODO et sur les aspects sur lesquels nous allons concentrer nos efforts. Elles s'alignent également sur les attentes du gouvernement, telles qu'exprimées dans le cadre provincial de mesure de la performance, et sur l'évolution des attentes du public et des personnes inscrites.

Quand nous repenserons à l'année qui vient de s'achever – la première depuis la sortie de la pandémie – je crois que nous la considérerons comme une année déterminante

pour la croissance de l'Ordre. Comme le dit l'adage, « planter un jardin, c'est croire en demain ». À l'ODO, nous cultivons la croissance.

Melanie Woodbeck, M.A.P.
Registratrice et directrice générale
Ordre des diététistes de l'Ontario



Cultiver la croissance à l'Ordre des diététistes de l'Ontario

Au cours de la dernière année, l'Ordre a cultivé la croissance dans quatre domaines clés, au-delà des activités cycliques qui sont naturelles pour tous les organismes de réglementation. Ces changements ont nécessité une planification et un travail de fond et, dans de nombreux cas, ils évolueront avec le temps.



Modernisation de la gouvernance et perfectionnement



L'ODO a traversé une phase de transformation de sa structure de gouvernance et de ses processus organisationnels. À l'issue de consultations approfondies et de séances de formation avec des spécialistes de la gouvernance et des partenaires du système, le conseil d'administration a approuvé des recommandations de changement, qui reflètent l'engagement de l'Ordre envers l'adaptabilité et l'efficacité de ses pratiques de gouvernance. Le Comité de gouvernance a quant à lui élaboré et mis en œuvre un plan d'action qui a conduit à l'approbation de plusieurs initiatives de modernisation de la gouvernance.

Équité, diversité, inclusion et appartenance (EDI-A)



Dans le cadre d'un effort conscient et délibéré, l'ODO a travaillé sans relâche pour appliquer

une perspective d'équité à son travail de réglementation et favorise un environnement diversifié et inclusif. Cela se traduit par des programmes d'éducation et de formation continues, la collaboration des partenaires du système et le travail continu du Groupe de travail sur l'EDI-A. Plusieurs initiatives remarquables ont ainsi vu le jour.

Excellence opérationnelle et réponse aux changements de la réglementation



L'ODO a fait preuve d'excellence opérationnelle et d'adaptabilité pour répondre à l'évolution des obligations en matière de réglementation. L'Ordre a mis au point de nouveaux outils d'établissement de rapports et mis en œuvre des initiatives de réglementation bien dosée fondées sur le risque qui s'alignent sur les lignes directrices provinciales et qui fournissent plus d'information et plus de clarté pour nos partenaires du système. L'excellence opérationnelle exige une planification et une orientation coordonnées et interservices, en réponse

à des changements évolutifs liés à des environnements externes ou internes.

Élaboration de politiques en matière d'exercice professionnel



L'engagement de l'Ordre envers l'exercice professionnel et l'amélioration continue est évident dans l'accent qu'il met sur la révision des politiques et des normes. D'importants thèmes liés à l'exercice, tels que l'ajustement des doses d'insuline, les normes concernant les soins virtuels et les lignes directrices relatives aux médias sociaux, ont été abordés dans le cadre de ressources complètes conçues par le Programme de l'exercice professionnel. Les initiatives éducatives, y compris les webinaires et les ateliers, ont facilité des discussions significatives et favorisé l'engagement des personnes inscrites.



Modernisation de la gouvernance et perfectionnement

À la suite de consultations approfondies et de séances de formation avec des spécialistes en gouvernance et des parties prenantes, le Conseil a approuvé les recommandations et le plan de mise en œuvre du Comité de gouvernance visant à moderniser la gouvernance de l'ODO.



Il s'agit notamment d'une réduction de la taille du Conseil, dans le but d'assurer une représentation équilibrée entre les membres publics et les membres élus, et d'un processus d'évaluation de l'efficacité du Conseil par des tiers.

Afin de refléter les meilleures pratiques actuelles en matière de gouvernance, le Conseil a approuvé un cadre de compétences et d'attributs, ainsi qu'un module de formation préélectorale et un questionnaire utilisé pour les élections et les nominations au sein des comités. Ce cadre servira de base aux futures nominations au conseil d'administration, afin de garantir un mélange diversifié de personnes ayant des compétences et des attributs complémentaires.

L'ODO a lancé un module de formation préélectorale afin de permettre aux personnes intéressées à siéger au conseil d'administration ou à un comité de mieux comprendre les rôles, les exigences et les responsabilités de l'Ordre, de son conseil d'administration et de ses comités, ainsi que le rôle qu'ils jouent dans la réglementation du système de soins de santé.

Le Conseil a également reconnu officiellement l'EDI-A comme une valeur organisationnelle fondamentale et l'a inclus dans ses énoncés de vision et de mission, démontrant ainsi son importance dans l'exécution de son mandat de protection du public. À la suite de cette initiative, le Conseil a mis à jour son Code de conduite afin de l'aligner plus étroitement sur les nouvelles valeurs organisationnelles.

Enfin, le Conseil a approuvé l'adoption d'une nouvelle terminologie de gouvernance qui souligne le rôle de l'Ordre en tant qu'organisme de réglementation plutôt que de défense des intérêts. Le langage plus couramment utilisé reflète mieux le rôle fondamental de chaque poste et reconnaît la responsabilité de l'ODO envers les personnes qu'il régleme et protège.

Ancienne terminologie	Nouvelle terminologie
Conseil de l'Ordre	Conseil d'administration de l'Ordre, le Conseil
Membre(s) du Conseil	Administrateur(s) ou administratrice(s)
Président ou présidente du Conseil	Président ou présidente du conseil d'administration
Vice-président ou vice-présidente du Conseil	Vice-président ou vice-présidente du conseil d'administration
Membre	Membre OU personne inscrite OU titulaire d'une inscription



Équité, diversité, inclusion et appartenance

En 2022-2023, l'ODO a consciemment et délibérément poursuivi ses efforts pour appliquer une perspective d'équité à son travail de base en tant qu'organisme de réglementation, en cultivant un environnement diversifié et inclusif qui se manifeste par l'éducation et la formation continues, les changements opérationnels internes et l'élaboration de processus et de politiques.

Au cours de l'année, le Conseil a approuvé l'inclusion de l'EDI-A dans les valeurs fondamentales de l'Ordre, la révision du Code de conduite du Conseil afin de refléter l'engagement de l'Ordre envers l'EDI-A, ainsi qu'une déclaration de vision de l'EDI-A qui reconnaît officiellement l'engagement et l'intention de l'ODO de faire progresser les initiatives d'antiracisme et d'équité à l'Ordre et au sein de la profession de diététiste.

Les réunions du Conseil comprennent désormais un « moment d'enseignement et d'apprentissage » et les documents du Conseil ont été mis à jour pour inclure des sections faisant le lien avec l'EDI-A, l'intérêt public et le plan stratégique. Le Conseil a également modifié le mandat du Comité de gouvernance afin d'y inclure les responsabilités en matière d'EDI-A liées au soutien de la stratégie d'EDI-A de l'ODO.

Le conseil d'administration a approuvé une reconnaissance du territoire autochtone, qui est lue au début de toutes ses réunions et l'Ordre reconnaît le Mois national de l'histoire autochtone et la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation.

Éducation et formation

Le conseil d'administration, les membres des comités et le personnel ont répondu à un sondage d'évaluation des besoins en matière d'EDI-A. À la lumière des résultats, le personnel, les membres du conseil d'administration et des comités ont participé à un atelier de formation intitulé *Unsettling & Trauma Informed Practices : An Indigenous Lens*.

» L'ODO a collaboré avec l'Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario et d'autres organismes de réglementation de la santé pour présenter une série d'ateliers en deux



parties sur l'antiracisme et l'équité aux personnes inscrites, au conseil d'administration, aux membres des comités et au personnel. On y traitait de la vision du monde, de l'intersectionnalité, de l'identité, des microagressions, des préjugés et de l'autoréflexion critique.

- » Une séance de formation sur l'EDI-A a été organisée pour les évaluateurs et évaluatrices de l'inscription et de l'exercice de la profession. La formation comprenait un contenu mis au point par le personnel de l'ODO en collaboration avec le Dr Javeed Sukhera. Elle comprenait des études de cas, des discussions et des réflexions.
- » Les membres des groupes de discussion de l'ODO qui fournissent de la rétroaction sur diverses initiatives ont assisté à une séance d'orientation et

de formation qui comprenait une composante sur les préjugés inconscients basée sur l'équité, la diversité et l'inclusion.

Processus et élaboration des politiques

En 2021, l'ODO a créé le Groupe de travail sur l'EDI-A, qui aide l'Ordre à s'acquitter de son mandat en la matière. En 2022-2023, l'ODO a nommé une responsable de l'EDI-A pour partager de l'information et assurer la liaison avec les partenaires du système, comme le groupe de travail sur l'antiracisme des Health Profession Regulators of Ontario, et pour mettre l'accent sur l'EDI-A dans les politiques et les processus de l'Ordre.

Un nouveau modèle d'examen intégrant une approche EDI-A pour l'Outil d'évaluation des connaissances et compétences (OECC) a été ajouté à la première étape du processus d'Évaluation et de reconnaissance des acquis (ERA) de l'Ordre. Plusieurs politiques ont également été revues dans une perspective d'EDI, dont les suivantes :

- » La politique 3-30 (Currency for Applicants – en anglais) a été révisée par le Comité d'inscription afin de reconnaître les études de troisième cycle pour démontrer le maintien à jour des connaissances, des aptitudes et des compétences en diététique.
- » La politique 4-50 (Language Proficiency – en anglais) et la politique 6-10 (Eligibility for Prior Learning and Recognition (PLAR) – en anglais) ont été révisées afin d'offrir aux personnes présentant une demande

d'inscription davantage de possibilités de démontrer leurs compétences linguistiques en anglais et en français et de reconnaître les tests linguistiques actuels approuvés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour les immigrants qualifiés (Entrée Express), comme l'exige le règlement sur les exigences d'inscription du gouvernement provincial.

- » La politique 5-30 (Upgrading After Second Failure of the Canadian Dietetic Registration Examination (CDRE) – en anglais) a été révisée afin d'offrir une approche individualisée et empathique pour déterminer les besoins d'apprentissage et de perfectionnement des candidat·e·s avant leur dernière tentative à l'EAPDC.
- » La politique 6-10 (Eligibility for Prior Learning and Recognition (PLAR) – en anglais) a été révisée afin d'étendre l'utilisation de l'Outil d'évaluation des connaissances et des compétences (OECC) pour permettre aux personnes formées à l'étranger sans formation pratique de passer l'OECC pour élargir leurs possibilités d'inscription.
- » Les modifications apportées à la Politique sur la détermination des heures d'exercice pour le maintien de la compétence professionnelle des diététistes de l'Ontario ont été élaborées en tenant compte de la rétroaction des partenaires du système dans une perspective d'EDI-A.



Participation interne à l'EDI-A

Les membres du personnel ont suivi divers types de formation sur l'EDI-A en fonction de leur rôle et des objectifs d'apprentissage qu'ils se sont fixés. Les connaissances en matière d'EDI-A acquises par le personnel font l'objet d'un suivi et sont présentées dans le rapport de gestion remis au conseil d'administration.

Pour célébrer l'histoire et les contributions des populations historiquement marginalisées, l'Ordre a partagé de nombreux articles, livres, ressources et webinaires en lien avec les jours fériés et les principales célébrations au moyen de courriels, des médias sociaux et d'une page Web. Ces reconnaissances sont l'occasion pour l'ensemble du personnel d'en apprendre davantage sur les traditions, les peuples, l'histoire et les expériences des personnes qui ont surmonté l'oppression pour créer des possibilités pour tout le monde.



Excellence opérationnelle et réponse aux changements de la réglementation

Le personnel de l'Ordre a continué à mettre l'accent sur des normes portant sur la qualité des services et s'est engagé à les respecter dans le cadre de l'évolution constante du lieu de travail et de la culture de la réglementation. Les activités virtuelles ont permis de continuer à fournir des services sans discontinuité et un accès homogène à l'Ordre, puisque notre responsabilité première reste la même : servir et protéger l'intérêt public.



Les activités à distance, débutées en réponse à la culture du travail postpandémique, se sont avérées efficaces en garantissant un accès continu aux services de l'Ordre. Les engagements avec les partenaires du système ont permis d'améliorer la performance en matière de réglementation, le respect du règlement sur les exigences d'inscription et les mesures proactives en réponse aux changements dans les services d'agrément. Des stratégies de communication, notamment une campagne de sensibilisation du public et une transparence accrue, ont renforcé l'engagement de l'Ordre à l'égard de ses objectifs stratégiques et de son mandat de protection du public.

Communications

En 2022-2023, l'ODO a lancé une nouvelle phase innovante de sa campagne permanente de sensibilisation du public, en diffusant des vidéos d'éducation publique sur les écrans numériques des cabinets médicaux partout en Ontario. La campagne renforçait les messages clés sur la protection du public et du titre de diététiste et dirigeait les gens vers le Tableau des diététistes accessible au public et la section sur la protection du public du site Web. Depuis l'étude de marché de l'Ordre sur la sensibilisation du public en 2020, l'ODO a opérationnalisé des idées clés pour stimuler le trafic vers son site Web, qui dépasse le million de pages vues par année.

L'ODO a également jeté les bases de l'introduction d'un langage simple et relationnel qui met l'accent sur les « trois C de la communication » : clarté, concision et cohérence. Nous avons réalisé une vérification du contenu historique

et des communications écrites et, en collaboration avec un cabinet d'experts-conseils, nous avons établi un point de référence pour le développement des communications relationnelles.

Étant donné que les services en français font partie intégrante des organismes de réglementation et qu'ils sont exigés par le gouvernement provincial, l'ODO a procédé à une vérification de l'ensemble du contenu et des documents de communication. Cette démarche visait à déterminer les lacunes qui subsistent au niveau du matériel traduit et à créer un plan d'action en matière de traduction.

Enfin, l'ODO a lancé une page Instagram en 2022-2023, dans le cadre d'une stratégie de médias sociaux complète et plus robuste visant à accroître la portée et la notoriété de l'Ordre. Cette nouvelle stratégie axée sur des mesures permet aux communications de maintenir une présence dynamique et cohérente sur toutes nos plateformes de médias sociaux et d'afficher du contenu en anglais et en français.

Inscription

L'équipe chargée de l'inscription a travaillé avec adresse et efficacité pour répondre aux attentes changeantes du Ministère et du public en matière d'inscription accélérée des professionnel-le-s de la santé afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans ces professions et dans l'ensemble du système de santé provincial. L'ODO a proposé une nouvelle catégorie d'inscription d'urgence,

L'ODO a proposé une nouvelle catégorie d'inscription d'urgence.

conformément au Règlement d'exigences d'inscription en vertu de la Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées (LPSR), ainsi que des exigences supplémentaires au règlement pour respecter les délais de traitement des demandes et les décisions du comité (ne pas exiger d'expérience canadienne et modifier la politique de compétence linguistique). Au cours de 2022-2023, le Comité d'inscription a révisé et approuvé les politiques suivantes conformément à un cadre de risque (réduction des préjudices) :

- 2-25: Suitability to Practise for Applicants
- 3-30: Assessing Currency for Applicants
- 4-50: Language Proficiency
- 5-30: Upgrading After Second Failure of the CDRE
- 5-40: Approval of Supervision Plans for Temporary Registrants Following Failure of the CDRE
- 6-10: Eligibility for PLAR

L'Ordre a également continué à offrir un accès en personne et virtuel au processus d'Évaluation et de reconnaissance des acquis (ERA). L'accès à distance au processus a permis d'améliorer l'accès, en particulier

pour les personnes à l'étranger, qui n'ont pas besoin de se rendre au Canada pour passer les examens.

Rapports exigés aux fins de la réglementation

En mars 2022, l'Ordre a soumis au ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario le Cadre de mesure de la performance des ordres professionnels (CMPOP) de 2021, un outil d'évaluation créé pour favoriser l'excellence dans la réglementation des professions de la santé.

Nous avons activement collaboré avec le Bureau du commissaire à l'équité (BCE) pour répondre aux questions, partager les réussites et fournir de manière proactive de l'information sur les changements à venir dans le processus d'agrément des programmes de formation en diététique au Canada.

Enfin, en partenariat avec l'Alliance canadienne des organismes de réglementation des diététistes, l'Ordre a collaboré à la sélection d'un nouveau fournisseur de services d'agrément, lorsque l'ancien n'était plus en mesure de fournir des services d'agrément.





Élaboration de politiques en matière d'exercice professionnel

Des soins virtuels à l'utilisation massive des médias sociaux, le paysage du système de santé a continué d'évoluer après la pandémie. L'équipe de l'exercice professionnel de l'Ordre a réagi pour répondre aux besoins des diététistes et des autres partenaires du système en modifiant les politiques, les normes et les lignes directrices en matière de diététique.

Exercice professionnel

En décembre 2022, le conseil d'administration a approuvé deux nouveaux projets de normes et de lignes directrices pour les diététistes, liés respectivement aux soins virtuels et aux médias sociaux. Les normes et lignes directrices présentaient les principes clés de l'exercice de la profession dans le cadre des soins virtuels et des médias sociaux et énonçaient les attentes en matière de conduite professionnelle des diététistes. L'Ordre a facilité la rétroaction des partenaires du système sur les versions préliminaires et cette rétroaction a permis d'élaborer les versions finales des normes et des lignes directrices.

L'Ordre a terminé la révision de la définition de l'exercice de la diététique, y compris la Politique sur la détermination des heures d'exercice pour le maintien de la compétence professionnelle des diététistes de l'Ontario. Cette politique aide les diététistes à remplir leur déclaration de renouvellement annuel concernant les exigences en matière d'heures d'exercice de la profession. Les révisions reflètent l'engagement du

Conseil en faveur d'une réglementation bien dosée, la reconnaissance de l'impact du redéploiement au sein de la profession et l'impact de la politique sur les groupes ou les populations en quête d'équité.

Après l'approbation par le conseil d'administration de l'Énoncé de position et des lignes directrices d'exercice de l'Ordre sur l'ajustement des doses d'insuline pour les diététistes en Ontario, en mars 2022, l'équipe chargée de l'exercice professionnel a collaboré avec le groupe consultatif de citoyens pour soutenir le travail d'élaboration de politiques accessibles au public, notamment la brochure *Ajustements d'insuline : le rôle d'une ou d'un diététiste*, tout en informant les partenaires du système au moyen de ressources en ligne et des médias sociaux.

Présentations éducatives

Trois webinaires sur la réglementation (Reg Talks) ont été proposés aux diététistes et aux étudiant·e·s en diététique de l'Ontario afin de soutenir un exercice de la profession sûr, compétent et conforme à l'éthique. Ces

L'Ordre s'est engagé dans une initiative pluriannuelle visant à améliorer l'Évaluation par les pairs et de l'exercice.

webinaires portaient sur le nouvel Énoncé de position et sur les lignes directrices d'exercice pour les diététistes qui ajustent les doses d'insuline; la rédaction d'objectifs d'apprentissage autodirigé fondés sur des objectifs d'apprentissage SMART; et, la nouvelle politique sur la détermination des heures d'exercice et la définition de l'exercice de la diététique.

La série annuelle d'ateliers de 2022-2023, Consent is not a Checklist: Exploring the Complexities of Consent, a introduit les concepts d'équité, de diversité et d'inclusion dans le processus de consentement. Les ateliers étaient virtuels et interactifs. À l'aide de scénarios pratiques, les participant·e-s ont examiné de manière critique les approches du consentement pour permettre une prise de décision éclairée dans l'exercice de la diététique et pour cerner les possibilités de faire progresser l'équité, la diversité, l'inclusion et l'appartenance.

Assurance de la qualité

L'Ordre s'est engagé dans une initiative pluriannuelle visant à améliorer l'Évaluation par les pairs et de l'exercice (EPE) en mettant l'accent sur les approches fondées sur le risque, les principes d'EDI-A et la réflexion critique en vue de l'amélioration de l'exercice. Ces efforts témoignent d'une volonté de croissance et d'amélioration visant à assurer les normes les plus élevées possibles en matière d'exercice et de réglementation de la diététique.

L'initiative liée à l'EPE, qui vise à faciliter une administration virtuelle de l'EPE, s'aligne sur les priorités stratégiques

de l'Ordre pour 2020-2025 et intégrera les CIEPD de 2020, ainsi que des ressources actualisées en matière de jurisprudence et d'exercice de la profession. Elle permettra de s'assurer que le processus d'évaluation utilise des stratégies fondées sur des données probantes pour soutenir la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de l'EPE en plus d'inciter les personnes inscrites de mener une réflexion critique en vue d'améliorer la qualité de leur exercice professionnel.



Plan stratégique 2020-25

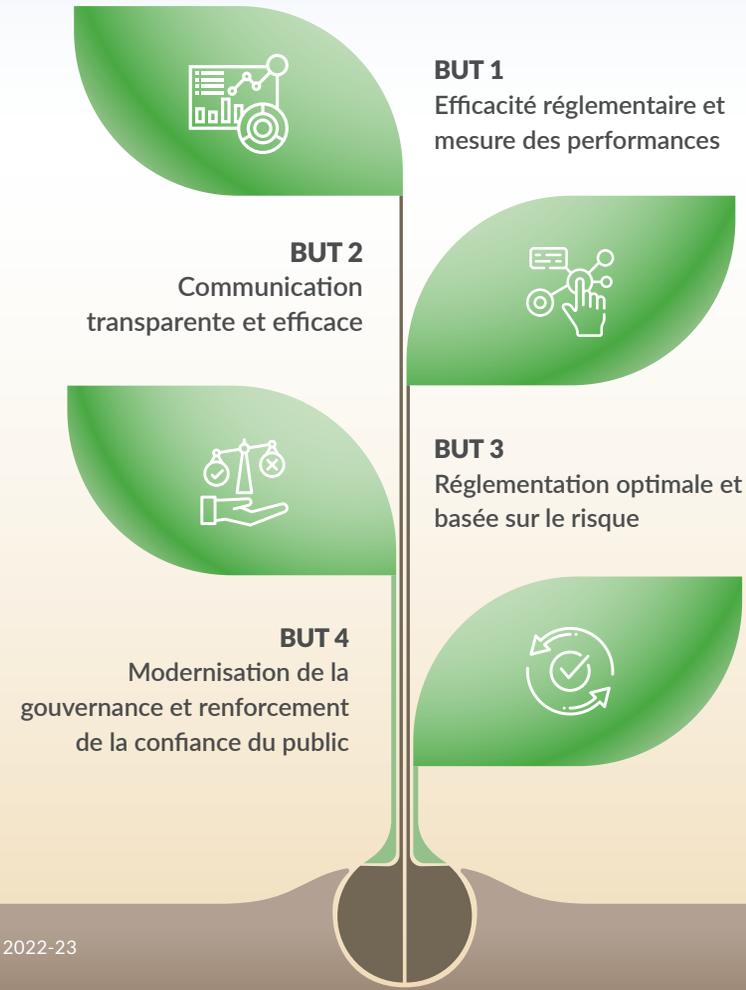
En 2022, le Conseil a accepté de prolonger le plan stratégique actuel d'une année financière jusqu'en mars 2025. Dans le cadre de son travail continu en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et d'appartenance (EDI-A), l'ODO a adopté une valeur fondamentale supplémentaire pour reconnaître officiellement l'importance de l'EDI-A dans l'accomplissement de son mandat de protection du public.

Ces objectifs stratégiques définissent les résultats que nous souhaitons atteindre. Le plan stratégique vise à :

- » guider les efforts du Conseil, des comités et du personnel;
- » concentrer notre énergie et nous aider à allouer des ressources dans les domaines que le conseil d'administration juge nécessaires pour remplir notre mission au cours des prochaines années;
- » fournir au public, aux personnes inscrites et aux partenaires du système un aperçu de la manière dont l'Ordre entend remplir sa mission et sa vision.

QUATRE BUTS STRATÉGIQUES

approuvés par le Conseil le 27 mars 2020



Statistiques sur l'inscription

4487

Total

97%

Femelle

3%

Mâle

99%

Général

1%

Temporaire

Personnes inscrites selon l'âge

18%

20-29
ans

34%

30-39 ans

25%

40-49 ans

16%

50-59 ans

7%

60+ ans

Personnes inscrites par pays de formation

71%

Canadien formé en ON

20%

Canadien formé
hors de l'ON

7%

Formé à l'étranger

2%

Formé aux États-
Uni

4487

Total

Niveau d'éducation des personnes inscrites

61%

Baccalauréat

37%

Maîtrise

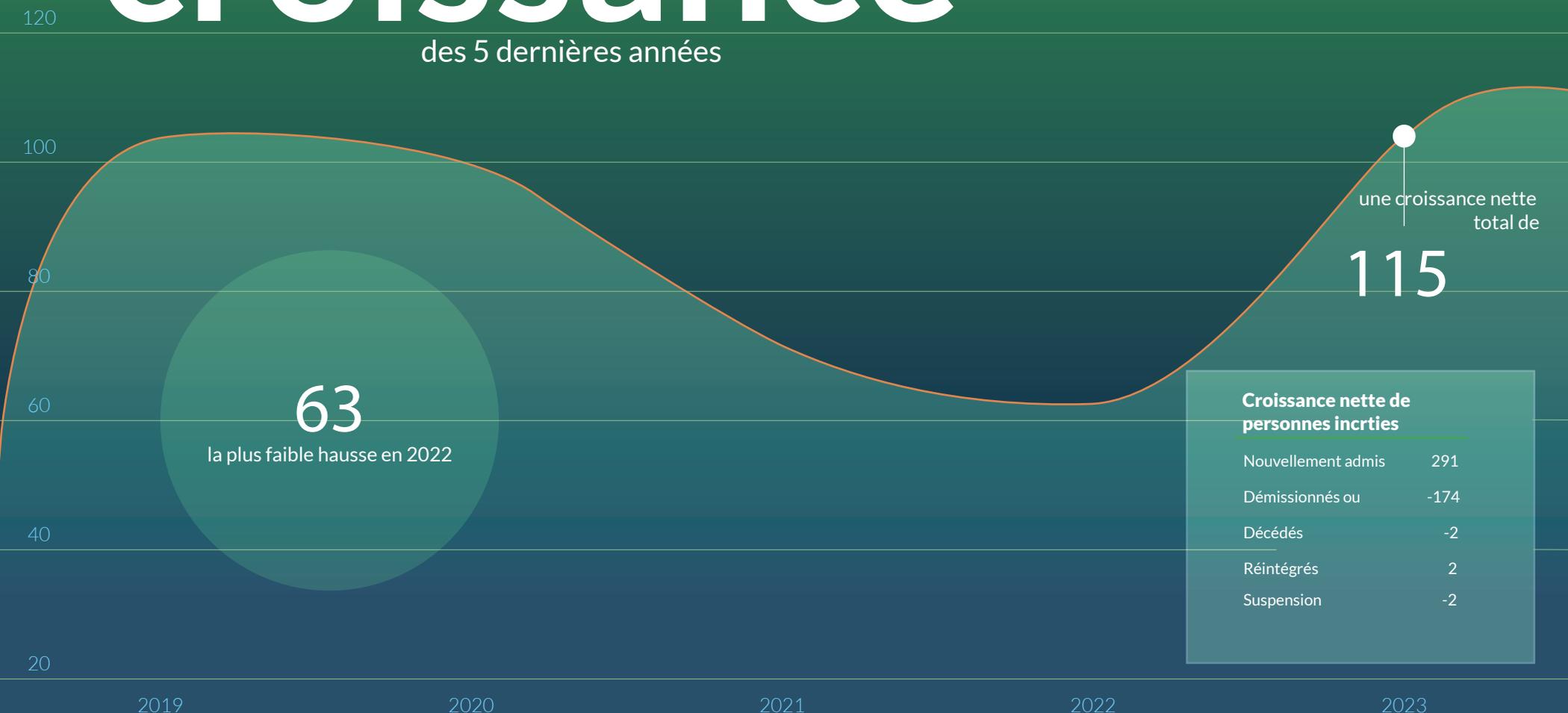
2%

Doctorat

Les inscriptions au cours

croissance

des 5 dernières années



Croissance nette de personnes incrites

Nouvellement admis	291
Démissionnés ou	-174
Décédés	-2
Réintégrés	2
Suspension	-2

Cadres de travail signalés par les personnes inscrites 2018-23	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Consultation clinique personnelle	2775	2843	2856	2905	2967
Communautaire (Santé publique ou de la population)	949	943	867	843	799
Enseignement universitaire et éducation	301	308	285	252	292
Gestion alimentaire et de la nutrition	316	308	314	304	314
Recherche	271	256	237	258	246
Communications	243	267	277	248	261
Gestion de la qualité et autres	237	218	220	249	253
Élaboration de politiques et programmes	271	263	236	249	277
Autres	207	233	241	247	244
Gestion de la nutrition clinique	274	298	289	249	282
Ventes et marketing	163	187	180	170	173
Pas de réponse	220	256	266	244	274
Total de réponses	6007	6124	6002	5974	6108
Total de personnes inscrites en Ontario	4139	4239	4309	4372	4487

* Certains personnes inscrites ont dit travailler dans plusieurs domaines d'exercice.

† Données provenant seulement de diététistes qui ont dit travailler en diététique, être en congé ou faire du bénévolat lié à la diététique.



3603

Travaille dans le domaine de la diététique en Ontario



48

Étudiant en études supérieures



171

Travaille dans le domaine de la diététique



196

Travaillant à l'extérieur de l'Ontario en diététique



152

Ne travaille pas en diététique



276

En congé



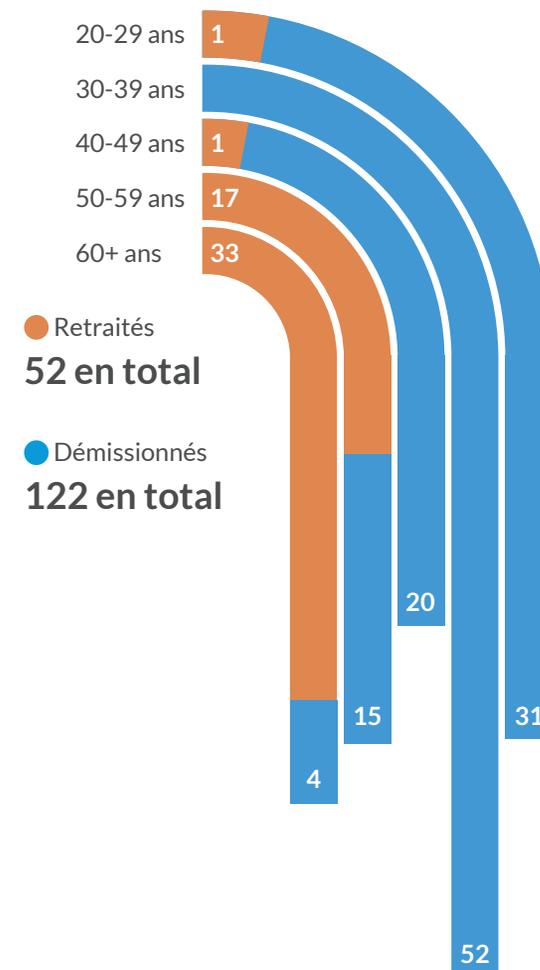
41

Inconnu

Cadres de travail signalés par les personnes inscrites 2018-23*†

Cadre du travail	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Hôpital, y compris les établissements de soins chroniques (adultes et pédiatriques)	1326	1356	1350	1389	1412
Organisation des soins de longue durée	558	573	600	579	589
Centre d'éducation sur le diabète	530	553	516	511	510
Cabinet privé	506	532	553	600	600
Département de santé publique	255	256	245	228	223
Centre de santé communautaire / Organisation de services de santé	379	388	382	380	357
Entreprises ou industrie	373	360	336	339	331
Équipe de santé familiale ou réseau de santé familiale	388	381	364	369	365
Université / Collège communautaire	272	264	243	260	267
Autres	207	233	185	210	177
Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS)	123	126	137	146	176
Gouvernement (fédéral et provincial)	148	142	138	150	158
Organisations non gouvernementales (p. ex. Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada, Les diététistes du Canada)	127	140	128	129	119
Communications, relations publiques et agences de communications	91	97	94	86	88
Centre de réadaptation	120	118	116	127	115
Écoles	54	49	25	23	39
Centre de recherche	67	65	70	67	74
Occupational Health / Corporate Wellness	59	57	54	42	49
Assistance à l'autonomie à domicile	32	30	29	33	25
Pas de réponse	214	242	266	229	262
Total de réponses	5615	5720	5565	5668	5674
Total de personnes inscrites de l'Ontario de catégorie général et temporaire	4139	4239	4309	4372	4487

Retraités ou démissionnés par groupe d'âge 2022-23



*Certaines personnes inscrites ont déclaré travailler dans plus d'un domaine de pratique.

† Données rapportées uniquement par les DR qui ont déclaré travailler en diététique, être en congé ou faire du bénévolat lié à la diététique bénévole.

Distribution par les réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS)

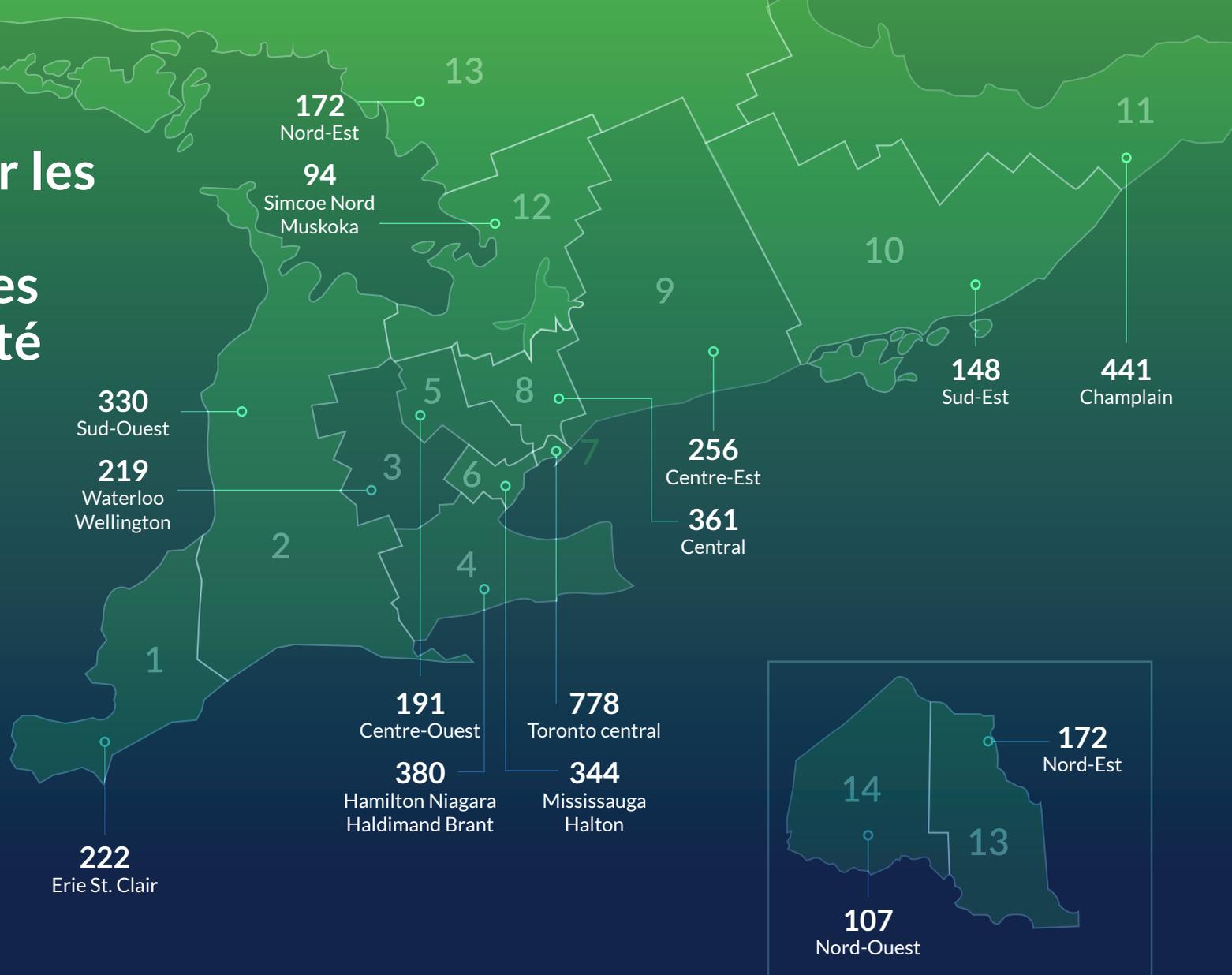
Ce tableau indique où les diététistes travaillent en Ontario, en fonction des régions de services de soutien à domicile et de soins communautaires.

Pour visualiser ces régions sur une carte, voyez la page suivante, cliquez sur healthcareathome.ca/fr/trouver-un-bureau-local/ ou scannez →



Num du RLISS	RLISS	Total
1	Erie St. Clair	222
2	Sud-Ouest	330
3	Waterloo Wellington	219
4	Hamilton Niagara Haldimand Brant	380
5	Centre-Ouest	191
6	Mississauga Halton	344
7	Toronto central	778
8	Central	361
9	Central East	256
10	Sud-Est	148
11	Champlain	441
12	Simcoe Nord Muskoka	94
13	Nord-Est	172
14	Nord-Ouest	107
Personnes inscrites GEN ET TEMP avec l'employeur principal en Ontario		4043
Personnes inscrites GEN ET TEMP qui ne travaille pas ou a aucun code postal disponible		217
Hors de l'Ontario		227

Distribution par les réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS)



D C Tinkham FCPA FCA CMC LPA
P J Brocklesby CPA CA LPA
M Y Tkachenko CPA CA
M W G Rooke CPA CA LPA
A C Callas CPA CA LPA
G P Kroeplin CPA
C R Braun CPA CA
H S Grewal CPA

300 - 2842 Bloor Street West
Toronto Ontario M8X 1B1
Canada

TEL 1 416 233 2139
TOLL FREE 1 877 283 3305
FAX 1 416 233 1788

TINKHAMCPA.COM

États financiers

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the members of the College of Dietitians of Ontario

Opinion

The summary financial statements, which comprise the summary statement of operations and changes in net assets for the year ended March 31, 2023 and notes to the summary financial statements, are derived from the audited financial statements of the College of Dietitians of Ontario for the year ended March 31, 2023.

In our opinion, the accompanying summary financial statements are a fair summary of the audited financial statements, on the basis described in the note to the summary financial statements.

Summary Financial Statements

The summary financial statements do not contain all the disclosures required by Canadian accounting standards for not-for-profit organizations. Reading the summary financial statements and the auditor's report thereon, therefore, is not a substitute for reading the audited financial statements and the auditor's report thereon. The summary financial statements and the audited financial statements do not reflect the effects of events that occurred subsequent to the date of our report on the audited financial statements.

The Audited Financial Statements and Our Report Thereon

We expressed an unmodified audit opinion on the audited financial statements in our report dated September 29, 2023.

Management's Responsibility for the Summary Financial Statements

Management is responsible for the preparation of the summary financial statements on the basis described in the note to the summary financial statements.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on whether the summary financial statements are a fair summary of the audited financial statements based on our procedures, which were conducted in accordance with Canadian Auditing Standard (CAS) 810, Engagements to Report on Summary Financial Statements.



Licensed Public Accountants

Toronto, Ontario

Wednesday, March 6, 2024

College of Dietitians of Ontario

College of Dietitians of Ontario

Summary Statement of Operations and Changes in Net Assets

As at March 31	2023	2022
REVENUES		
Membership fees	\$ 2,848,114	\$ 2,799,930
Other income	313,757	313,852
	3,161,871	3,113,782
EXPENSES		
Salaries and benefits	1,886,320	1,728,678
Administration	733,812	647,991
Board and committee	133,453	163,467
Communication initiatives	94,643	95,050
Professional services	72,844	143,670
Contracted services	35,865	19,527
	2,956,937	2,798,383
Excess of revenues over expenses for the year before undernoted	204,934	315,399
Amortization of capital and intangible assets	(66,705)	(68,138)
Realized and unrealized losses on investments	(526,269)	(78,608)
Realized losses on disposal of capital assets	(11,930)	-
Excess of revenues over expenses for the year	\$ (399,970)	\$ 168,653
Net assets, beginning of year	3,896,732	3,728,079
Net assets, end of year	\$ 3,496,762	\$ 3,896,732

College of Dietitians of Ontario Allocation of Net Assets

As at March 31	2023	2022
Invested in capital and intangible assets	\$ 65,879	\$ 104,027
Internally restricted (note 2)	3,430,883	3,792,705
Unrestricted	-	-
Net assets, end of year	\$ 3,496,762	\$ 3,896,732

College of Dietitians of Ontario Notes to the Financial Statements

Note 1: Basis of presentation:

The preparation of these summary financial statements requires management to determine the information that needs to be included to ensure they are consistent in all material respects with, or represent a fair summary of, the audited financial statements.

Management prepared these summary financial statements using the following criteria:

- the summary financial statements include a statement for each statement in the audited financial statements, except that the information presented in respect of the statement of financial position and cash flows has

not been included and information disclosed in the notes to the financial statements have been reduced;

- information in the summary financial statements agrees with the related information in the audited financial statements;
- major subtotals, totals and comparative information from the audited financial statements are included; and
- the summary financial statements contain the information from the audited financial statements dealing with matters having pervasive or otherwise significant effect on the summarized financial statements.

A full set of audited financial statements is available from the College.

Note 2: Internally restricted net assets are reserved for:

- Capital and intangible asset purchases
- Hearings
- Sexual abuse therapy and counselling
- General reserve

These Funds are not available for other purposes without the approval of the Board of Directors.

Copies of the 2023 audited financial statement are available on request.



Membres nommés au Conseil et aux comités

Conseil d'administration de l'Ordre

Leadership, direction, supervision et politique

Le Conseil est composé de diététistes élues et de membres du public nommés par le gouvernement qui travaillent ensemble pour gouverner l'Ordre des diététistes de l'Ontario et assurer un leadership pour la prestation de services diététiques sûrs, éthiques et compétents.

Conseillers et conseillères membres du public

- » Brenda Murphy
- » Douglas Ellis
- » Israel Ogbechie
- » John Regan
- » Raynold D'Sa
- » Santhikumar Chandrasekharan
- » Sharanjit Padda

Conseillers et conseillères élu.e.s

- » Anahita Djalilvand, Dt.P.
- » Denis Tsang, Dt.P. (vice-président)
- » Donna Hennyey, Dt.P.
- » Julie Slack, Dt.P.
- » Karine Dupuis, Dt.P.
- » Kerri LaBrecque, Dt.P. (président)
- » Lesia Kicak, Dt.P.

COMITÉS

Les diététistes et les membres du public qui siègent au Conseil doivent aussi siéger à au moins deux comités. Ils ont un impact sur la façon dont la profession de diététistes est réglementée en siégeant aux comités de l'Ordre qui soutiennent le travail du Conseil. Ils aident à élaborer des règlements, des programmes et des politiques qui assurent la prestation de services conformes aux principes de sécurité, de compétence et d'éthique.

Le Conseil nomme d'autres diététistes aux comités pour contribuer au travail des comités. Même si ces personnes aident aussi à élaborer des règlements, des programmes et des politiques de l'Ordre, elles ne siègent pas au Conseil. L'Ordre compte sept comités statutaires requis en vertu de la Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées. Les comités sont composés à la fois de conseillers et conseillères membres du public et élu.e.s et de Dt.P. nommées aux comités.

Nominations au comité

- » Barbara Grohmann, Dt.P.
- » Barbara Major-Ewan, Dt.P.
- » Cindy Tsai, Dt.P.
- » Hannah Chan, Dt.P.
- » Khashayar Amirhosseini, Dt.P.
- » Laura Bjorklund, Dt.P.
- » Ruchika Wadhwa, Dt.P.

- 
- @CollegeDietitiansOntario
 - @cdontario
 - @College of Dietitians of Ontario
 - @CDOntario
 - @CollegeofDietitians

Ordre des diététistes de l'Ontario

175, rue Bloor Est
bureau 601 – tour nord
Toronto, ON M4W 3R8

collegeofdietitians.org
information@collegeofdietitians.org

Tél. 416.598.1725 ou 1.800.668.4990
Fax 416.598.0274